

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 18

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le canton de Vaud, les Cafés-chocolats, avec salle de lecture, sont assez nombreux; nous en trouvons à Coppet, Ste-Croix, Lausanne, Nyon, Orbe, Rolle, Vallorbes, Yverdon, Renens, Morges, Vevey, Aigle, Montreux, etc.

La plupart de ces établissements ont pour enseigne un écusson portant la croix bleue sur le fond blanc.

De toutes les parties de la Suisse, dit un rapport de section, le canton de Vaud semble devoir être le plus réfractaire aux principes que représente la Société. Cependant il offre une augmentation sensible dans le nombre de ses membres, car, de 27 en 1881, il s'est élevé à près de 200.

Si nous sommes bien informés, il vient de s'ouvrir, au Château de Mollens, une maison de relèvement pour buveurs, sous la direction de M. le docteur Reymond. Sont admis comme pensionnaires, des hommes depuis l'âge de vingt ans, qui manifestent un désir personnel de relèvement. Le prix de la pension est fixé à 1 fr. 50 par jour, et le travail est obligatoire dans la maison.

La Société de tempérance a pour concurrent une loge de l'Ordre des Bons-Templiers, vaste association internationale d'abstinence, fondée l'an dernier à Genève, et organisée comme un ordre maçonnique. Cette société diffère de la précédente par un engagement beaucoup plus rigoureux, en ce sens qu'il exige une abstinence totale, universelle, défendant même la fabrication et la vente des boissons enivrantes; tandis que l'abstinence n'est, pour la Société suisse de tempérance, qu'un moyen d'atteindre son but, la conversion des buveurs. Cette dernière société est du reste essentiellement nationale; l'autre est internationale, et ses loges doivent, en Suisse comme ailleurs, se conformer à des principes, à des mots d'ordre reçus de l'étranger, auxquels elles ne peuvent rien changer.

Voici l'engagement exigé des Bons-Templiers :

« Je promets, avec l'aide de Dieu, de m'abstenir désormais de toute boisson enivrante, de ne jamais faire acheter, vendre, fournir ou faire fournir de ces boissons, et d'en combattre l'usage chez autrui. »

Voilà, en résumé, le but que poursuivent, chez nous, ces associations philanthropiques, dont nul n'oserait critiquer le noble but; seuls les moyens employés sont assez généralement discutés. Les obstacles qu'ils paraissent rencontrer dans notre canton de Vaud, où l'on voue à la culture de la vigne la plus grande sollicitude, où l'on chérit tout particulièrement le petit blanc, feront pour nous l'objet d'un prochain et dernier article sur cette matière.

L. M.

On nous écrit de Lausanne :

« Sur cent personnes qui déménagent à la Saint-Jean ou à Noël, il en est quatre-vingt-dix qui le font pour cause d'hygiène. Ici, c'est la maison qui est humide; là, c'est la rue qui sent mauvais; plus loin, c'est un courant d'air pernicieux, etc., etc. Si nous passons de la ville à la campagne, c'est bien autre chose; on s'y promènera volontiers le dimanche, mais pour y demeurer, impossible. Dans chaque hameau, chaque village, le citadin se plaindra

de quelque cause d'insalubrité, du froid, de la bise noire, de la chaleur excessive, du voisinage des marais et autres inconvenients. Il y a, entr'autres, dans notre beau pays, une plaine qui a une réputation des plus déplorables et où, dit-on, l'on ne vieillit guère; c'est la plaine du Rhône avec ses inondations perpétuelles, ses marais, ses brouillards et ses grenouilles.

Eh bien, me trouvant l'autre jour à Noville, au cœur de cette contrée perfide, de ce foyer permanent de fièvres, j'y ai constaté un fait excessivement remarquable et peut-être unique en Suisse. On m'a présenté là une jeune fillette de deux ans, blonde, fraîche et riieuse, qui possède ses deux grand'mères, ses deux grand-pères, trois de ses arrière-grand'mères et un de ses arrière-grand-pères.

Après cela, fiez-vous aux observations relatives à l'influence des climats sur la vie humaine ! »

(Un abonné.)

Un ami du *Conteur* nous écrit d'Aigle :

« Dans le dernier numéro de votre journal, sous la rubrique : *La chanson du Canton de Vaud*, vous publiez quelques lignes qui non-seulement m'ont vivement intéressé, mais qui ont répondu à une question que je m'étais moi-même posée. Je ne doutais cependant pas que la romance de Châteaubriand n'ait précédé la chanson de Curtat, l'imitation étant bien mieux notre fait que celui des Français.

Mais un fait qui m'étonne, c'est que vous n'avez eu aucune connaissance du couplet que vous transcrivez, jusqu'à communication du manuscrit dont vous parlez.

Je n'ai jamais fait attention si ce couplet figure dans nos recueils de chants nationaux; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a plus de 50 ans que je le connais et que je le chante, avec cette variante toutefois, que le premier vers se termine par *journee*, dans la version que j'ai apprise :

Sur le déclin de la *journee*,
Les moutons gagnent leur chaumière,
L'agneau cherchant, dans le hameau,
Sa mère,
Dit en bêlant : Canton de Vaud
Si beau ! »

En remerciant l'auteur de cette aimable communication, nous ferons remarquer que ce couplet est empreint d'une telle naïveté, qu'il ne faut point s'étonner de son absence dans les divers chansonniers vaudois :

Bêler le canton de Vaud... si beau !!

Cela dit, nous félicitons notre correspondant pour l'intérêt qu'il porte à nos bonnes vieilles chansons, qui ne tendent que trop à disparaître devant les productions frivoles et parfois stupides que nous entendons répéter dans nos rues. Aussi serons-nous charmé d'accueillir dans nos colonnes toutes les communications intéressantes qu'on voudra bien nous faire sur nos vieilles chansons nationales, généralement inspirées par un ardent et sincère patriotisme.